



Avec le concours de :

FNE Loire – Maison de la Nature, 11 rue René Cassin, 42100 Saint-Étienne – tel : 0477495735

FRANE – 23 Rue René Brut, 63110 Beaumont – tel : 0473614749

FNE Haute-Loire - 34 Avenue de Roderie, 43000 Aiguilhe – tel : 0783679210

Lettre n°25 : Mai – Juin – Juillet - Août 2020

Edito

Le monde change, pourquoi quelques élus alti-ligériens sont-ils restés bloqués au XXème siècle ? Dans le temps où le développement économique passait forcément par l'aménagement du territoire « grâce » à de grosses infrastructures routières : la loi du 12 juillet 1985 crée les GLAT (Grande Liaison d'aménagement du Territoire), un décret d'avril 1992 inscrit la route nationale RN88 (reliant Toulouse à Lyon) en GLAT et le 28 novembre 1997 est déclarée d'utilité publique la déviation de la RN88 en 2x2 voies entre Le Pertuis et Saint-Hostien.

Mais depuis 23 ans l'Etat estime que cette réalisation n'est pas prioritaire : trop peu de trafic (14 000 véhicules/jour), trop cher, trop dévastateur pour l'environnement... Pourtant nous devons encore aujourd'hui combattre en Haute-Loire ce vieux projet dépassé de déviation de la RN 88 et ses 10,7 km de nouvelle voirie en espace agricole et naturel ! La Région Auvergne/Rhône-Alpes, en prenant la maîtrise d'ouvrage de ce chantier et en le financement à hauteur de 87,4 % (198 des 226,5 Millions d'€ !), semble vouloir continuer à entraîner le département dans l'addiction routière et ainsi l'abandonner au siècle passé.

L'impact de ces travaux pharaoniques serait désastreux. 13 ouvrages d'art, dont un viaduc de 300m, des talus de plus de 35 m de hauteur, 140 hectares d'emprises en site vierge, 29 exploitations agricoles impactées, traversée de zones de captage d'eau potable, destruction de plus de 20 hectares de zones humides, le déplacement de plusieurs cours d'eau (présence de l'Ecrevisse à pattes blanches), disparition de pas moins de 16 habitats d'intérêt communautaires et de nombreuses espèces protégées (3 végétales, 51 oiseaux, 6 reptiles, 5 amphibiens, 13 mammifères et 22 chiroptères). Parmi toutes ces espèces, 3 bénéficient d'un Plan national d'actions pour en assurer la préservation : Chiroptères, Milan royal, et Loutre d'Europe.

Heureusement une réglementation nouvelle est apparue, nous espérons compter sur le respect de l'objectif « zéro artificialisation nette du territoire inscrit au Plan biodiversité présenté par le gouvernement à l'été 2018, l'atteinte de la neutralité carbone avant 2050, et depuis 2016, l'objectif d'absence de perte nette de biodiversité, voire de reconquête, est inscrit dans la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

Selon le maître d'ouvrage, la réalisation de l'infrastructure génère un effet d'emprise d'une vingtaine d'hectares sur les zones humides auxquels il faut ajouter les effets indirects liés aux rescindements des cours d'eau. Le projet traverse le périmètre de protection rapprochée d'un captage d'alimentation en eau potable.

Compte tenu des évolutions climatiques, de la raréfaction possible des ressources en eau, est-il bien judicieux pour le faible gain de temps envisagé (3 min maxi) de mettre en cause des réserves, captages et sources existants ?

Dans quel monde voulons-nous vivre demain ? Notre devoir, en tant qu'associations de protection de la Nature, est d'aider les élus et nos concitoyens à trouver le bon chemin à travers les couloirs du temps, celui de l'intérêt général et de la viabilité de notre planète pour les générations futures.

Renaud Daumas,
Président de FNE 43

Actualités

Bulletins mensuels de la situation hydrologique en Auvergne-Rhône-Alpes
[Lire](#)

Grands migrateurs
[Lire](#)

Publication de deux nouveaux guides sur l'eau et les documents d'urbanisme

Afin de faciliter l'intégration des enjeux sur l'eau et les milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme, deux guides ont été publiés dernièrement. Il s'agit du guide « Eau et urbanisme en Rhône-Méditerranée, assurer la compatibilité des documents d'urbanisme avec le SDAGE et le PGRI » de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, et du guide « Ressource en eau et milieux aquatiques, quelle intégration dans les documents d'urbanisme ? » de France Nature Environnement PACA.

[Lire](#)

Demande d'examens au cas/cas
[Lire](#) ; [Lire](#)

Avis de la MRAE
[Lire](#) ; [Lire](#)

Agenda

Journées techniques et formations
[Lire](#) ; [Lire](#) ; [Lire](#)

Formation FNE AURA « Sentinelles du bocage »

Connaître les haies, être en mesure de les identifier et de les caractériser afin de pouvoir les protéger vous intéresse ? Nous vous invitons à participer à la journée Sentinelles du bocage, **le 23 septembre 2020, de 8h30 à 17h, à la salle de fête de Franche (03).**

[Programme détaillé ici!](#) Inscription obligatoire avant le **15 septembre 2020** via [ce formulaire](#) (dans la limite des places disponibles). Information auprès de Prune Gilbert (prunegilbert.france@orange.fr).

Les échos du Bassin Loire Bretagne

La qualité de l'eau en Haute-Loire

Découvrez les résultats du suivi de la qualité des eaux pour l'année 2019 en Haute-Loire. Ce suivi de la qualité de l'eau a nécessité 39 points de mesures, et 285 prélèvements. Pour ce département, ce suivi a permis de classer 95% des eaux superficielles comme de « très bonne qualité » ou de « bonnes qualités ».

[Lire](#) ; [Lire](#)

Pollutions en série à Monistrol sur Loire et Sainte Sigolène

Une première pollution, découverte en juillet 2019, est une pollution au PCB suite à l'endommagement d'un transformateur au pyralène dans une usine désinfectée. La seconde pollution date d'avril 2020 ; elle a été causée par une fuite de lixiviats du centre d'enfouissement technique de Perpezoux et a induit la mort de nombreux poissons, dont un indicateur fort, la truite fario.

[Lire](#) ; [Lire](#)

Sécheresse 2020

Au 24 Août 2020, l'ensemble du bassin Allier Loire Amont est concerné par au moins un arrêté « sécheresse ». Ainsi, la Haute-Loire est concernée par des restrictions allant de la vigilance à l'alerte (majorité du département). Le Cantal (bassin de l'Alagnon) est quant à lui placé en alerte renforcé. La Loire, le Puy-de-Dôme et l'Allier sont concernés par des restrictions allant de la « simple » vigilance à la crise.

Retrouvez la liste des arrêtés sur le site propluvia : [Lire](#)

[Lire](#) ; [Lire](#) ; [Lire](#)



Du soutien d'étiage à la gestion de crue

Après plusieurs semaines de faibles débits, et même de soutien d'étiage sur l'axe Allier, les pluies très abondantes du 12 juin ont conduit à la formation de crues sur l'amont de la Loire et l'Allier. Elles ont déclenché des interventions de l'Etablissement public Loire, propriétaire des deux barrages structurants de Naussac (département de la Lozère) et de Villerest (département de la Loire), dont il assure la gestion.

[Lire](#)

SAGE Lignon du Velay

Rapport annuel d'activités 2019 de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Lignon du Velay validé par la CLE du 21 février 2020

[Lire](#)

Accédez aux données de l'évaluation de l'état chimique des eaux de surface

L'agence de l'eau Loire-Bretagne met à disposition les données concernant l'état chimique des eaux de surface du bassin.

[Lire](#)

Une plaquette pour préserver l'eau dans le jardin

En cette période de sécheresse, les économies d'eau sont essentielles pour préserver cette ressource de plus en plus rare. Frane édite une plaquette sur les économies d'eau dans le jardin. Elle est destinée aux jardiniers amateurs.

Pour consulter la plaquette : [Lire](#)



Pour une répartition équitable de l'eau

Au printemps, le Collectif Eau Bien Commun 63 lançait une pétition « Sécheresse 2020 : pour une gestion équitable de l'eau dans le Puy-de-Dôme ». Les revendications : priorité aux besoins vitaux de la population et à la biodiversité avant les usages industriels et agro-industriel. Frane puis FNE 63 ont soutenu la pétition du collectif qui au départ comptait une dizaine d'associations, rapidement rejointe par une vingtaine d'associations locales.

[Lire](#) ; [Lire](#) ; [Lire](#)

Inventaires des zones humides sur les bassins de la Sioule et de l'Allier aval

Le SAGE Sioule et le SAGE Allier aval ont lancé un inventaire des zones humides sur une partie de leur bassin respectif. De nombreux enjeux sont associés à la préservation des zones humides (qualité de l'eau, préservation de la biodiversité, soutien d'étiage...), la connaissance de ces milieux est donc essentielle.

[Lire](#) ; [Lire](#)

En France

Appli « Qualité rivière »

L'appli mobile « Qualité rivière » a été mise en jour. Elle permet d'informer sur l'état écologique des cours d'eau et les poissons qui vivent dans les rivières ainsi que d'accéder en temps réel aux données sur la qualité bactériologique des eaux de baignade issues du ministère de la Santé.

[Lire](#)

Les retenues d'eau font débat en France

Alors que le tribunal judiciaire d'Agen prononce des peines de prison ferme pour la construction illégale du barrage de Caussade, les agriculteurs réclament de plus en plus la construction de nouveaux barrages pour subvenir à leurs besoins en alimentation en eau pour l'irrigation des cultures. Comme l'a dénoncé France Nature Environnement l'an dernier, les barrages ne sont pas une solution face aux sécheresses : sécheresse aval aggravée, accélération des sécheresses, perturbation et destruction des écosystèmes.

[Lire](#) ; [Lire](#) ; [Lire](#) ; [Lire](#)

Abandon du projet de Center Parcs à Roybon

L'abandon du Center Parcs de Roybon est l'épilogue d'une opération lancée au mépris de ses effets néfastes pour l'environnement, de l'enquête publique avec des études d'impacts et des mesures de compensation défailtantes.

[Lire](#)

Les cyanobactéries prolifèrent dans les étendues d'eau

La prolifération des cyanobactéries dans les étendues d'eau représente un danger pour la santé des humains et des animaux, au point que les autorités ferment régulièrement des points d'eau devenus toxiques. Empêchant jeunes et moins jeunes qui ne peuvent aller à la mer de se baigner. En cause : le changement climatique et les apports d'azote et de phosphate dus aux activités humaines.

[Lire](#)

La gestion des conflits d'usage en situation de pénurie d'eau

Suite aux épisodes de pénuries d'eau en 2019, une mission d'information de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire sur la gestion des conflits d'usage en situation de pénurie d'eau a été créée. Elle vient de publier son rapport d'information qui contient notamment 25 recommandations.

[Lire](#)

État d'avancement des SAGE en Juillet 2020

En juillet 2020, Gest'eau recense 193 SAGE dont 7 sont identifiés comme "non démarrés", 1 est en émergence, 2 sont en instruction, 30 en élaboration et 151 sont mis en oeuvre. Parmi ces derniers, 13 font l'objet d'une révision et 1 d'une modification.

Consulter la carte de situation des SAGE : [Lire](#)

Consulter les chiffres clés sur les SAGE : [Lire](#)

État d'avancement des contrats de milieu en Juillet 2020

En juillet 2020, Gest'eau recense 289 contrats de milieu dont 5 sont en phase d'émergence, 12 sont en phase d'élaboration et 70 sont signés, en cours d'exécution.

Consulter la carte de situation des contrats de milieu : [Lire](#)

Consulter les chiffres clés des contrats de milieu : [Lire](#)